

Un état des lieux en constant mouvement

3.1	Les productions spécifiques liées à la crise sanitaire du Covid-19 et ses répercussions	67
3.2	Quelques exemples d'évolutions à venir	72
3.3	Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM	76



3 Un état des lieux en constant mouvement

Au cours des dernières années, l'Insee et les services statistiques ministériels se sont emparés de la problématique outre-mer. Des travaux statistiques ont été mis en chantier et progressent au fur et à mesure. Les objectifs du plan d'actions de l'Insee à horizon 2025 mettent également en avant l'amélioration des statistiques ultra-marines, avec deux actions dédiées : « Poursuivre à chaque fois que c'est possible et opportun l'harmonisation des productions statistiques des DROM avec la métropole » et « Construire une statistique robuste pour Mayotte ».

Les instituts et services territoriaux de statistique enrichissent également leur production.

3.1. Les productions spécifiques liées à la crise sanitaire du Covid-19 et ses répercussions

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de Covid-19, dont les répercussions démographiques, économiques et sociales sont totalement inédites dans l'histoire contemporaine.

3.1.1. Dans les DROM

Dès le mois de mars, l'Insee et les services statistiques ministériels se sont mobilisés pour produire des statistiques afin d'éclairer l'impact de la crise sanitaire dans les domaines économiques et sociaux. Sont présentés ci-après quelques-uns des investissements réalisés, concernant un ou plusieurs DROM.

Concernant le recensement de la population :

L'évolution de la situation sanitaire conduit l'Insee à reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement. En effet, la collecte sur le terrain, qui aurait dû débuter le 21 janvier 2021, entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte sanitaire. Consultés, l'Association des maires de France (AMF) et les représentants des communes au sein de la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population (Cnerp) ont soutenu ce report. Néanmoins, comme chaque année, l'Insee publiera les populations de la France et de toutes ses communes fin 2021. Les méthodes de calcul seront adaptées et mobiliseront davantage les sources administratives.

Seule exception, la collecte de 2021 sera maintenue à Mayotte. En effet, le département de Mayotte intègre pour la première fois en 2021 le dispositif des enquêtes annuelles de recensement en application de la loi « Égalité réelle Outre-mer » de 2017. La situation sanitaire ne faisant pas obstacle à la réalisation de l'enquête sur le terrain, il a été décidé de maintenir cette collecte pour ne pas décaler d'un an les prochaines populations légales – prévues en 2026 – de ce territoire en pleine croissance démographique.

Concernant l'état-civil :

En lien avec la crise sanitaire du Covid-19, de fin mars à fin juillet 2020, l'Insee a publié chaque semaine les statistiques quotidiennes de décès sur le site Insee.fr. Revenues à un rythme mensuel en août, ces diffusions ont été de nouveau hebdomadaires avec le regain de l'épidémie, à compter de novembre. Ces diffusions hebdomadaires concernent toutes les régions françaises.

Concernant les statistiques sur l'emploi et le chômage :

La publication bimensuelle de la Dares sur la situation du marché du travail pendant la crise couvre les DROM.

De même, l'enquête mensuelle *Acemo-Covid* de la Dares, qui vise à apprécier la façon dont les entreprises ont conjoncturellement adapté leur force de travail du fait de la crise, couvre les DROM (hors Mayotte), mais elle ne permet pas de résultats par région.

À l'instar de ce qui a été réalisé au niveau national, l'enquête *Emploi* en continu a été mobilisée de façon exceptionnelle à un rythme trimestriel à La Réunion pour fournir des informations conjoncturelles sur le marché du travail, en complément des indicateurs habituellement exploités : halo du chômage, sous-emploi, volume de travail, etc.

La Déclaration sociale nominative (DSN) a été exploitée pour la première fois à un rythme mensuel pour fournir des informations sur le recours effectif à l'activité partielle, par département et secteur d'activité.

Concernant les statistiques sur la santé et les conditions de vie :

L'Inserm et la Drees, en partenariat avec l'Insee et Santé publique France, ont lancé mi-avril 2020 une enquête épidémiologique et statistique *EpiCov*.

L'objectif premier de cette opération est d'estimer à des niveaux géographiques fins (départements et grandes aires urbaines) la prévalence de la population ayant été infectée par le Covid-19 afin de mieux connaître la dynamique de propagation de l'épidémie. Un deuxième objectif est d'étudier les répercussions du confinement et de l'épidémie sur les conditions de vie.

Les premiers résultats, à l'échelle nationale, ont été diffusés en octobre (« Insee Première » n°1822). Des résultats sur la Martinique, la Guadeloupe et La Réunion seront également disponibles en 2021.

Une publication nationale de chiffres détaillés de l'Insee sur les conditions de vie des ménages pendant le confinement a été diffusée en avril 2020. Elle fournit des résultats à l'échelle départementale, mais aussi des cartes montrant les disparités infra-régionales. Cette publication comprend notamment un portrait synthétique commenté des conditions de vie des ménages en période de confinement pour chaque département, y compris pour Mayotte où un travail *ad hoc* a été réalisé pour tenir compte des spécificités de ce territoire.

Les directions régionales de l'Insee ont accompagné cette publication de communiqués de presse ou analyses régionaux.

Concernant les statistiques de l'éducation :

Pour éclairer les conséquences de la crise sanitaire, la Depp a imaginé différentes approches en les appuyant sur plusieurs dispositifs. L'objectif est d'évaluer de façon objective les impacts et de rendre compte des inégalités sociales et territoriales. Elle s'est aussi attachée à recueillir le ressenti des acteurs du système éducatif : enseignants, chefs d'établissements, CPE, inspecteurs, élèves, familles. Ces dispositifs portent tous sur un champ France métropolitaine et DROM. Ils permettront dans beaucoup de cas de donner lieu à des résultats par région ou département.

- 1) En mai-juin 2020, sept enquêtes spécifiques ont été collectées auprès d'échantillons représentatifs de familles d'élèves du second degré et auprès des différents acteurs du système éducatif. L'objectif était de rassembler des informations de plusieurs natures sur le vécu de l'ensemble des acteurs du système éducatif pour évaluer les effets de la période de confinement en s'attachant à documenter les écarts observés selon les caractéristiques socio-démographiques des acteurs interrogés et les caractéristiques des établissements scolaires concernés. Certaines de ces enquêtes donneront lieu à des résultats par DROM.
- 2) Plusieurs dispositifs s'appuyant sur des données exhaustives pourront donner lieu à des publications par territoire donc par DROM voire COM. On peut citer :
 - les données du constat de rentrée 2020 dont l'exploitation permettra d'évaluer l'impact en termes de décrochage et d'orientation ;
 - les évaluations nationales exhaustives CP, CE1, sixième, seconde qui seront exploitées pour estimer l'impact de la crise, l'objectif étant d'éclairer la question des inégalités des acquisitions des élèves par rapport à 2019 en fonction du sexe, de l'origine sociale, de l'âge, du territoire.

Concernant les statistiques sur le champ de la jeunesse et du sport :

L'édition 2020 du baromètre national des pratiques sportives de l'Injep, qui inclut les 4 DROM historiques, comporte des questions relatives à la pratique sportive pendant le confinement lié à la crise sanitaire du Covid-19. Les premiers résultats seront publiés début 2021, probablement sous la forme d'une étude portant sur l'effet du confinement sur la pratique sportive des Français.

Concernant les statistiques sur les prix :

Du fait de la crise sanitaire, les relevés de prix effectués par les enquêteurs dans les points de vente physiques ont été suspendus à partir du 16 mars et jusqu'au 15 juin (à l'exception de Mayotte et de la Guyane dont la collecte a repris respectivement le 1^{er} juillet et le 21 septembre). Par ailleurs, de nombreux produits appartenant au panier de l'indice des prix à la consommation (IPC) n'étaient plus disponibles à la vente du fait des restrictions sanitaires (et en conséquence, aucun prix ne pouvait être relevé).

L'Insee a cherché à pallier ce défaut de collecte en mobilisant d'autres sources (relevés sur internet, données de caisses, relevés par téléphone). Il a mis également en place des méthodes d'imputation, conformes aux recommandations européennes.

Si l'IPC France entière et métropolitain ont pu être produits de ce fait pendant toute la crise sanitaire, ce n'est pas le cas pour les IPC des DROM : ceux-ci mobilisent traditionnellement davantage les relevés de prix effectués par les enquêteurs (il n'y a pas d'utilisation des données de caisse dans les DROM notamment) et les solutions palliatives étaient moins souvent possibles à mettre en place (moins de prix disponibles sur internet par exemple). De ce fait et compte tenu de leur qualité insuffisante, les IPC mensuels des DROM n'ont pas été publiés pendant les périodes d'avril à mai pour La Réunion, jusqu'à juin pour la Guadeloupe et Mayotte. La publication en Guyane a repris avec l'IPC de septembre. Pour la Martinique, l'IPC mensuel n'a pas pu être publié d'avril à juin, puis en fin d'année.

Concernant les statistiques de la sécurité intérieure :

Le SSMSI a publié, à titre exceptionnel, pendant la période de confinement un tableau de bord hebdomadaire des principaux indicateurs de la délinquance enregistrée, sur le périmètre de la France entière.

En juillet 2020, il a publié une analyse des évolutions hebdomadaires des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie pendant la période du confinement. Les résultats sont présentés au niveau national (France entière), et sont déclinés au niveau départemental (incluant les 5 DROM), via des cartes départementales d'évolution.

Concernant les statistiques sur les entreprises :

Dans le domaine des enquêtes structurelles d'entreprises, il n'y a pas de nouvelle enquête spécifique dans les DROM. Les enquêtes existantes comportent quelques nouvelles questions en lien avec la crise sanitaire, comme dans l'*ESA* et *Sine*. Les données habituellement collectées permettront aussi de mesurer les répercussions de cette crise.

Concernant les comptes régionaux :

À l'instar de ce qui a été réalisé au niveau national, avec la diffusion très rapide après le début de la crise sanitaire de premières évaluations de l'impact économique, les deux directions inter-régionales de l'Insee aux Antilles-Guyane et à La Réunion-Mayotte se sont rapidement mobilisées pour proposer une évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire sur les DOM. Elles ont pu s'appuyer pour ce faire sur des données jusqu'ici inutilisées pour l'analyse conjoncturelle et disponibles à haute fréquence (transactions par cartes bancaires, consommation d'électricité...), sur la richesse des informations habituellement produites dans les comptes économiques des DOM pour décliner l'exercice national d'estimation de la perte d'activité par secteur, ainsi que pour évaluer les différentes composantes de cette perte d'activité (consommation, investissement, échanges extérieurs...). Ce travail a en outre été réalisé le plus souvent dans le cadre du partenariat Cerom, ce qui a permis de mobiliser des sources d'information complémentaires et d'aboutir à un diagnostic économique partagé.

À La Réunion et à Mayotte, deux évaluations ont été réalisées : la première a été diffusée début mai 2020 et portait sur l'évaluation de la perte d'activité pendant le confinement ; la deuxième, diffusée en juillet à La Réunion et début septembre à Mayotte, détaille le diagnostic sur la période de confinement et évalue la reprise d'activité quelque temps après la fin du confinement.

Aux Antilles et à la Guyane, une évaluation des baisses d'activité pendant le confinement a été diffusée début mai sous la forme d'un communiqué de presse pour chacun des 3 territoires. Une évaluation de l'impact du confinement sur le PIB et ses composantes est parue fin juin.

Concernant le tourisme :

Une publication nationale de chiffres détaillés de l'Insee sur l'impact de la crise sanitaire sur les activités touristiques a été diffusée en octobre 2020. Elle fournit des résultats mensuels à l'échelle départementale et sera actualisée régulièrement. En plus d'informations sur la fréquentation hôtelière ou l'évolution de l'emploi dans l'hébergement-restauration, elle met à disposition pour la première fois des résultats sur le chiffre d'affaires dans l'hôtellerie et la restauration, en mobilisant les déclarations de TVA des entreprises de ces secteurs.

En Antilles-Guyane, la note de conjoncture sur le deuxième trimestre 2020 intègre un paragraphe sur les ouvertures d'établissements touristiques et leur fréquentation, pendant le confinement.

À La Réunion, les résultats de la fréquentation hôtelière en avril-mai 2020, pendant le confinement, ont donné lieu à la diffusion d'un communiqué de presse fin juillet. La note de conjoncture sur le 2^e trimestre 2020, publiée en octobre, a été complétée d'éléments sur le chiffre d'affaires dans l'hôtellerie-restauration et l'évolution de l'emploi dans ces secteurs touristiques (y compris le recours à l'activité partielle).

D'autres publications de même nature seront prochainement diffusées.

De premiers résultats sur la fréquentation hôtelière à Mayotte au premier semestre 2020 ont été rendus publics dans le cadre de l'exercice d'évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire.

3.1.2. Dans les COM

Les Instituts de statistique de Nouvelle-Calédonie (Isee) et de Polynésie française (ISPF) se sont également mobilisés pour proposer une évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire sur leurs territoires. En s'appuyant sur des sources diverses d'information et réalisées dans le cadre du partenariat Cerom, une première évaluation de la perte d'activité pendant le confinement a été diffusée en avril 2020 pour chacun de ces deux territoires. En Nouvelle-Calédonie une deuxième évaluation, diffusée en novembre 2020 vient conforter ce diagnostic et au-delà de cette estimation pour 2020, souligne les risques importants pour 2021 avec un impact sur les ménages, les entreprises et les finances publiques. En Polynésie française, deux enquêtes auprès des entreprises ont été réalisées : la première en mai 2020 pour connaître leur sentiment quant au Covid-19 et ses implications sur le mois d'avril et à plus long terme (diffusion des résultats en juin 2020) ; la deuxième réalisée en juillet 2020 dont les résultats ont été diffusés en août 2020 « Les entreprises face à la crise entre mai et juin 2020 ».

Le contexte économique et social lié à la pandémie de Covid-19 a conduit également l'ISPF à innover en diffusant un tableau d'indicateurs économiques publié chaque mois depuis mars et qui complète ainsi la note de conjoncturelle trimestrielle.

Les statistiques de recours à l'activité partielle présentes dans la publication bimensuelle de la Dares sur la situation du marché du travail pendant la crise intègrent, depuis mars 2020, la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon.

3.2. Quelques exemples d'évolutions à venir

Plusieurs investissements se poursuivent ou sont envisagés. Ils permettront de produire et diffuser de nouvelles statistiques outre-mer. Sont présentés ci-après une sélection d'entre eux.

Concernant le recensement de la population :

Le principal projet est la mise en œuvre des enquêtes annuelles de recensement à Mayotte à partir de 2021 conformément aux dispositions de la loi n°2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle Outre-mer (voir plus haut). Cette extension comporte deux enjeux importants :

- réussir l'accompagnement des communes qui seront pour la première fois responsables à part entière de la préparation et de la réalisation de l'enquête, notamment de l'encadrement au quotidien des agents recenseurs ;
- adapter le plan d'échantillonnage dans les communes de plus de 10 000 habitants aux spécificités du bâti mahorais (4 logements sur 10 sont des habitations de fortune en tôle).

Concernant les statistiques sur l'emploi et le chômage :

Jusqu'à maintenant, les statistiques sur les mouvements de main-d'œuvre établies par la Dares ne couvraient que la France métropolitaine. Avec la substitution de la déclaration sociale nominative (DSN) à la déclaration des mouvements de main-d'œuvre (DMMO), l'ensemble du territoire pourra être couvert et l'exhaustivité des données permettra de construire des statistiques sur les mouvements de main-d'œuvre pour chaque DROM historique, et à terme, dès lors que la DSN concernera leurs entreprises, pour Mayotte et les COM le cas échéant.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les éléments relatifs à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) sont déclarés dans la DSN. Cela constitue, comme pour les mouvements de main-d'œuvre, une circonstance favorable pour couvrir les DROM historiques, et à terme l'ensemble du territoire, pour les statistiques relatives à ce domaine.

L'extension du champ du *Siera* à Mayotte fait partie des projets envisagés mais nécessite au préalable de qualifier les données administratives sur ce champ. Cette expertise de la qualité (taux de couverture, décalage temporel des déclarations, non-réponse partielle, etc.) pourra être menée notamment en mobilisant les résultats de l'enquête auprès des entreprises à Mayotte (connaissance des entreprises et de leurs pratiques en matière de paie, de déclarations sociales ou de comptabilité). L'objectif de l'Insee est de réaliser les expertises et d'être en mesure d'intégrer Mayotte dès lors que la DSN concernera ce territoire. En effet, il faut noter que pour Mayotte, le calendrier de mise en place de la DSN n'est pas encore fixé et que les entreprises mahoraises ne renseignent pas cette déclaration sociale à ce jour.

À l'occasion du nouveau règlement cadre européen IESS (Integrated European social statistics), une refonte de l'enquête *Emploi* est programmée par l'Insee pour 2021 : nouveau questionnaire, introduction d'une collecte par Internet, modification de la méthode de pondération pour la France métropolitaine. Cette refonte concerne la métropole et les quatre DROM historiques.

Concernant les statistiques sur les conditions de vie :

Après l'édition de 2009-2010, une nouvelle enquête Migration-famille-vieillesse, pilotée par l'Ined, est conduite dans les 4 DROM historiques. Cette enquête vise à mesurer les mutations démographiques et appréhender leurs conséquences socio-économiques. Elle consacre également une place importante à l'étude des discriminations vécues par les populations. La collecte de cette enquête se déroulera en 2020 et 2021.

Concernant les statistiques sur la santé :

L'*enquête nationale périnatale* 2021 sera réalisée en métropole et dans les 5 DROM en mars 2021 en collaboration entre l'Inserm, la Drees et Santé publique France. Des extensions seront portées localement en Guadeloupe, en Martinique, à La Réunion et à Mayotte.

Une enquête *Vie quotidienne et santé* sera collectée en 2021 et couvrira toutes les tranches d'âge. Elle prévoit un échantillon plus important pour les DROM que pour les départements de métropole. Elle inclura Mayotte dans son champ, et sera appariée à des données administratives pour enrichir l'information contenue.

Un *Baromètre Santé général* est prévu en Nouvelle-Calédonie en 2021.

Concernant les statistiques dans le domaine des « solidarités » :

Le projet de la Drees de remontées de données individuelles sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) par les conseils départementaux, démarré en 2020, se poursuivra en 2021 (base « RI-insertion »). Il viendra compléter l'enquête sur *l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA*. Il concerne les quatre DROM historiques, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Un projet d'exploitation par la Drees des données administratives sur les établissements et services médico-sociaux (fichier Badiane : données de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, de l'agence nationale d'appui à la performance, etc.) a été lancé en 2019. Il visera à produire un fichier statistique à l'horizon 2021 qui, sous réserve d'expertise sur les données, pourraient permettre des exploitations au niveau DROM.

Les remontées par la Drees de données individuelles sur les prestations départementales d'aides aux personnes âgées ou aux personnes handicapées (RI-APA-ASH et RI-PCH) seront reproduites en 2021, et s'intégreront dans un dispositif plus global de remontées d'informations relatives aux politiques d'autonomie (projet « RI-autonomie »), intégrant également des informations sur les prestations gérées par la CNAM ou la CNAF. La base construite sera exhaustive, et permettra donc des exploitations sur chaque DROM.

Une réédition de l'enquête sur les *modes de garde et d'accueil des jeunes enfants* collectée en 2021 inclura un sur-échantillon de familles vivant à La Réunion.

Concernant les statistiques de l'éducation :

En 2021, la Depp renouvellera sa publication *Géographie de l'École* qui offre une vue globale, cartographiée de la géographie du système éducatif, avec ses spécificités et ses caractéristiques selon les territoires, en proposant une grande variété d'indicateurs sur le système éducatif déclinés par territoire. La Depp consacrera également un numéro spécial de sa revue *Éducation et Formations aux territoires* avec des entrées DROM et COM.

La prochaine édition de l'enquête sur la *formation tout au long de la vie*, intégrant un module sur l'illettrisme, devrait avoir lieu en 2022-2023 dans les 5 DROM.

La Depp investit actuellement pour collecter les données existantes concernant les personnels enseignants dans les COM.

Concernant les statistiques sur le logement :

Le service statistique ministériel en charge du logement (SDES), en accord avec les fédérations professionnelles (FFB et FNTP) en charge de la collecte, prévoit une étude préalable pour l'extension du champ de l'enquête mensuelle sur *l'activité dans le bâtiment et les travaux publics* aux DROM au second semestre 2021 ; selon les résultats de cette étude, un test pourra être envisagé à partir du 2^e trimestre 2022, à l'occasion du renouvellement annuel de l'échantillon national.

Concernant les statistiques de la justice :

Le service statistique du ministère en charge de la Justice porte un projet de diffusion accrue au niveau infranational, qui englobera les juridictions des DROM.

Concernant les équipements et services dans les territoires :

Les travaux conduits actuellement par l'Insee visent à accroître la couverture des équipements disponibles dans la Base permanente des équipements, notamment sur le département de Mayotte.

Concernant les statistiques de la sécurité intérieure :

Le SSMSI poursuit ses travaux en vue d'une extension aux DROM du champ de diffusion des données conjoncturelles sur la délinquance enregistrée, actuellement limité à la France métropolitaine.

Une enquête *cadre de vie et sécurité* sera mise en place en Nouvelle-Calédonie en début d'année 2021, en vue d'obtenir les premiers résultats en fin d'année 2021.

Concernant les statistiques sur les prix :

L'Insee prévoit une intégration de Mayotte à la chaîne nationale de l'indice des prix à la consommation (IPC) à l'horizon du projet de refonte de la chaîne nationale. D'ici 2023, l'IPC national intégrera donc la France métropolitaine et les cinq DROM.

La prochaine opération de comparaison spatiale des prix aura lieu en 2021-2023, la collecte se déroulant en 2022. Elle concernera les DROM. Les COM qui le souhaitent pourront être associés à cette opération.

Concernant les statistiques sur les entreprises :

Une refonte de la démographie d'entreprises est en cours à l'Insee ; Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy seront intégrés dans le champ de la démographie conjoncturelle et structurelle au même titre que les 4 DROM historiques.

L'enquête mahoraise sur l'*économie informelle* conduite par l'Insee interrogera en 2022 des personnes identifiées à travers l'enquête auprès des ménages VQS, pour laquelle un sur-échantillon a été obtenu.

Concernant les statistiques de recherche et développement :

Pour l'enquête R&D 2019 réalisée par le Sies auprès des entreprises 2019, un échantillon complémentaire DROM-COM a été tiré. Les données n'ont pas encore été exploitées. La faisabilité d'estimations sur petits domaines pour chaque DROM et COM va être étudiée en 2021. Par ailleurs, la question de l'exhaustivité de la collecte pour les entreprises implantées dans les DROM et les COM va aussi être étudiée en 2021.

Concernant les statistiques sur le tourisme :

Une refonte d'outils méthodologiques de l'Insee permettant d'évaluer les emplois touristiques et la richesse créée par les activités touristiques dans les territoires est en cours. Elle tiendra compte des spécificités des DROM.

Concernant les statistiques sur l'énergie :

La diffusion de données locales de consommation d'énergie, mises en œuvre dans le cadre de l'article 179 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), est amenée à s'enrichir dans les années à venir. Des données de consommation d'électricité à l'adresse pour tous les bâtiments non résidentiels et les bâtiments résidentiels d'au moins 10 logements des DROM devraient ainsi être diffusées d'ici 2021.

Concernant les statistiques sur les transports :

Dans le domaine de la logistique, le SDES tient à jour un répertoire des entrepôts et plateformes logistiques de plus de 5 000 m², qui pour l'instant est restreint à la métropole mais dont les prochaines mises à jour intégreront des infrastructures basées dans les DROM (Martinique, Guadeloupe, Guyane et La Réunion).

En Guadeloupe, il est prévu un exercice de prospective en termes de déplacements de voyageurs en vue d'établir des scénarii à l'horizon 2040. Cette étude des déplacements à l'horizon 2040 sera réalisée en partenariat avec l'observatoire régional des transports (ORT).

Concernant les statistiques sur l'agriculture :

Pour le recensement agricole de 2020, en cours de collecte par le SSM Agriculture, les cinq DROM sont couverts. Sur ces territoires, l'ensemble des questionnaires sont collectés en face-à-face ou par téléphone alors qu'une collecte multimode, incluant internet, est conduite en métropole. L'organisation et le bon déroulement de ce recensement dans les DROM est aujourd'hui une des priorités du service statistique du ministère en charge de l'agriculture.

Concernant les comptes régionaux :

L'Insee étudie la mise en place des comptes rapides de Mayotte dans les années à venir, dès que les données nécessaires à leur production seront d'une qualité statistique suffisante, notamment sur les salaires. Ces comptes rapides permettront d'estimer la croissance économique quelques mois après la fin de l'année, comme dans les autres DROM.

Concernant le développement durable :

Les indicateurs infra-nationaux de suivi des objectifs de développement durable (ODD) seront actualisés régulièrement et des indicateurs couvrant des problématiques spécifiques aux DROM pourront être ajoutés.

3.3. Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM

Le programme prévisionnel des enquêtes ménages qui seront déployées dans les DROM à horizon 2022, avec des extensions d'échantillon permettant des exploitations régionales, est une autre illustration des investissements de la statistique publique dans les DROM.

Enquêtes auprès des ménages avec extensions d'échantillon permettant des exploitations régionales :

Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Partenaires financiers envisagés	Maître d'ouvrage de l'opération si non Insee
2020	Enquête Cadre de vie et sécurité	Mayotte	DGom	
2020/2021	Enquête Migration Famille Vieillessement	4 DROM historiques	DGom, Ined, partenariats locaux	Ined
2021	Enquête Vie quotidienne et santé	5 DROM	DGom, Drees	Drees
2022	Comparaison spatiale des prix	5 DROM	DGom, Eurostat	
2022/2023	Enquête Formation tout au long de la vie(avec module sur l'illettrisme)	5 DROM	DGom, ANLCL, ministère de l'emploi	Insee-Depp- Dares
2023/2024	Enquête Logement	5 DROM	DGom	

Autres enquêtes auprès des ménages menées dans les DROM :

Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Partenaires financiers envisagés	Maître d'ouvrage de l'opération si non Insee
2020	Enquête Histoire de vie et Patrimoine	4 DROM historiques	Sans extension locale	Dares-Depp-Sies- Insee
En continu	Enquête Emploi en continu (EEC)	4 DROM historiques		
Tous les ans	Enquête emploi annuel	Mayotte		
En continu	Recensement de la population	4 DROM historiques, Mayotte a/c de 2021		
Tous les ans	Enquête Technologies de l'information et de la communication	4 DROM historiques	Sans extension locale	
Tous les ans	Enquête Entrée dans la vie adulte	4 DROM historiques	Sans extension locale	
Tous les ans	Enquête Loyers et charges	4 DROM historiques	Sans extension locale	
2022/2023	Enquête sur les risques psycho-sociaux	5 DROM	Sans extension locale	Dares
Tous les ans a/c de 2022	Dispositif sur les ressources et les conditions de vie (SRCV)	4 DROM historiques	Sans extension locale	

Autres opérations de collecte menées par l'Insee dans les DROM :

Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Partenaires financiers envisagés
En continu	Relevés de prix (IPC, publication mensuelle par DOM)	5 DROM	DGom
En continu	Enquête mensuelle de fréquentation dans l'hôtellerie	5 DROM	
Tous les ans	Enquête statistique annuelle d'entreprises (Esane)	4 DROM historiques	
Tous les ans	Enquête sur les entreprises de Mayotte (pilier 1)	Mayotte	
2022	Enquête sur les entreprises de Mayotte (volet informel)	Mayotte	
Tous les ans	Enquête cartographique	5 DROM	
Tous les ans	Recensement des communautés	4 DROM historiques, Mayotte a/c de 2021	

